

Q & A - PSIC20150115

Part 2

1. **RE: resource versus resources**

Is PSIC looking for just one resource in response to this solicitation? Or is it acceptable to propose more than one resource to complete this work?

One or more resources can be proposed for the work requested as part of this bidding process.

2. **RE: Work on-site, off-site or both**

Is PSIC expecting the resource, (or resources), to work on PSIC premises? Or, will it be acceptable with PSIC if the resource, (or resources), are available for meetings on PSIC premises but generally work off-site?

The resource or resources are not expected to work on PSIC premises, but rather work off-site. They will be required to attend meetings in person or via teleconference, as needed.

3. **RE: M2 and M3**

Would PSIC consider merging the M2 and M3 requirements to one requirement?

Our proposition of the merged requirement would be as follows,

“The bidder must demonstrate that the proposed resources have 2 years’ experience in the last 6 years building a content management system using Drupal and customizing TBS internet page templates to meet other Government Department business requirements.”

4. **RE: R2 and R4**

Would PSIC consider merging the R2 and R4 requirements to one requirement?

Our proposition of the merged requirement would be as follows,

“The Bidder should demonstrate that the proposed resources have recent, in the past 2 years prior to solicitation closing date, experience building a Content Management System using Drupal and customizing the existing TBS Web Experience Toolkit developed templates to meet other Government Departments’ business requirements.”

We appreciate the suggestion, however, the considerations raised have already been examined and we feel confident that the bidders that will ultimately qualify for this process will have the required knowledge and experience to do the work.

Q & R - PSIC20150115

Partie 2

1. **Question : Une ressource ou des ressources?**

Le Commissariat est-il à la recherche d'une seule ressource en réponse au présent appel d'offres? Est-il admis de proposer plus d'une ressource pour effectuer le travail?

Une ou plusieurs ressources peuvent être proposées pour le travail demandé dans le cadre du présent processus d'appel d'offres.

2. **Question : Travail à l'interne, travail à l'extérieur ou les deux?**

Le Commissariat s'attend-il à ce que la (ou les) ressource(s) travaillent dans ses locaux? Le Commissariat acceptera-t-il que la (ou les) ressource(s) soient prêtes à se rendre dans ses locaux pour les réunions, mais qu'elles travaillent en général à l'extérieur?

On ne s'attend pas à ce que la (ou les) ressource(s) travaillent dans les locaux du Commissariat, mais plutôt à l'extérieur. Elles devront assister à des réunions en personne ou par téléconférence, le cas échéant.

3. **Question : O2 et O3**

Le Commissariat envisagerait-il de regrouper les exigences O2 et O3 en une seule?

Notre proposition de regrouper les exigences serait la suivante,

« Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée a acquis deux ans d'expérience au cours des six dernières années au chapitre de l'établissement d'un système de gestion du contenu au moyen de Dupral et de l'adaptation des modèles de pages Internet du SCT pour satisfaire aux besoins opérationnels d'autres ministères fédéraux ».

4. **Question : C2 et C4**

Le Commissariat envisagerait-il de regrouper des exigences C2 et C4 en une seule?

Notre proposition de regrouper les exigences serait la suivante,

« Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée a acquis, au cours des deux années précédant la date de clôture, de l'expérience au chapitre de l'établissement d'un système de gestion du contenu au moyen du Dupral et de l'expérience au chapitre de l'adaptation des modèles élaborés à partir de la boîte à outils de l'expérience Web du SCT afin de satisfaire aux besoins d'autres ministères fédéraux ».

Nous vous remercions de votre proposition, toutefois, les questions soulevées ont déjà été examinées et nous sommes certains qu'en fin de compte, les soumissionnaires qui se qualifieront dans le cadre du présent processus auront acquis les connaissances et l'expérience nécessaires pour faire le travail.